

Compte rendu de séance

Séance du 7 Juillet 2016

L' an 2016 et le 7 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
CLOUET Nathalie Maire

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AYGALENC Monique, HURTEAU Sabrina, JACQUEMIN Marie, MADDALIN Christine, MASSET Geneviève, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, MM : DAHIOT Daniel, GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, HERVOUIN Jean-Jacques, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme COCONNIER Sonia à Mme MADDALIN Christine, MM : LOUAISIL Pascal à M. GLINCHE Eric, VALOTAIRE Denis à M. GILBERT Loïc
Excusé(s) : Mme HALEUX Christiane

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 15

Date de la convocation : 01/07/2016

Date d'affichage : 01/07/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine
le : 08/07/2016

et publication ou notification
du : 08/07/2016

A été nommé(e) secrétaire : M. POTTIER Christian

Ordre du jour

- 16-065 - Rénovation de l'église St Mars - marchés - avenant
- 16-066 - Réhabilitation de la salle des sports - marchés - avenants
- 16-067 - Devis divers
- 16-068 - Budget assainissement collectif - durées d'amortissement
- 16-069 - Réhabilitation ancienne mairie, ancienne école - maîtrise d'oeuvre - avenant

- 16-070 - Décisions modificatives n°2
- 16-071 - Salle des sports - subvention Région
- 16-072 - Convention TAP - Pêle mêle - année scolaire 2016-2017
- 16-073 - Effacements de réseaux rue de la Fontaine - Convention locale pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange
- 16-074 - Acquisition de la parcelle AB 1075 - foyer Saint Marse
- 16-075 - Vente parcelle H 865
- 16-076 - Vente de matériel - table chaude
- 16-077 - Ancienne poste - fixation du montant du loyer
- 16-078 - Modification du tableau des effectifs du personnel - création de poste - augmentation du temps de travail

16-065 - Rénovation de l'église St Mars - marchés - avenant

Vu la délibération n°14-047 du Conseil Municipal réuni le 24 juillet 2014 et la délibération n°14-057 du 9 octobre 2014 autorisant Madame le Maire à signer les marchés avec les entreprises déclarées attributaires ;
 Considérant qu'il est nécessaire de réaliser des travaux modificatifs portant sur le lot suivant :

		TF + TC1 + TC2	TF + TC1 + TC2 + avenant n°1	Avenant n°2 en € HT	Nouveau montant du marché en € HT
Electricité	PERRINEL	5 556,00	7 154,21	+14 900,00	22 054,21

Le Conseil Municipal

APPROUVE la conclusion de cet avenant n°2 ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cet avenant.

A la majorité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 1)

16-066 - Réhabilitation de la salle des sports - marchés - avenants

Vu la délibération n°15-063 du Conseil Municipal du 16 juillet 2015 autorisant Madame le Maire à signer le marché avec les entreprises;
 Considérant qu'il est nécessaire de réaliser des travaux modificatifs portant sur les différents lots suivants ;
 Vu les avis favorables des commissions « bâtiments » et « finances »;

lot entreprise	montant initial du marché en € HT	avenant en € HT	montant total du marché en € HT
Avenant n°2 – suppression lave bottes – suppression du dallage béton désactivé			
Lot 1 Gros œuvre GCA	30 000	- 2 834,88	31 147,69
Avenant n°1 – bardage bois sur Club House			
Lot 3 Charpente Martin	253 909,45	+ 5 071,20	258 980,65
Avenant n°1 - modification du bar existant – remplacement de portes			
Lot 6 Menuiseries intérieures bois Bergot-Percel	53 207,21	+ 1 670,50	54 877,71
Avenant n°2 - doublage sur murs faïence			
Lot 7 Cloisons sèches Coconnier	20 275,41	+ 792,66	21 240,57
Avenant n°2 – modifications et raccords de carrelage et faïence			
Lot 8 Carrelage Faïence Barbot Planchais	7 165,79	+ 3 951,91	13 225,01
Avenant n°1 – suppression de reprise d'étanchéité en sorties de toitures			
Lot 12 Chauffage Alexen	45 582,92	- 339,36	45 243,56

Le Conseil Municipal

APPROUVE la conclusion de ces avenants ;
AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ces avenants.

A la majorité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 1)

16-067 - Devis divers

Le Conseil Municipal

APPROUVE les devis suivants (investissement):

BUDGET PRINCIPAL

Bureau - siège	Top Office	1 498,44 € TTC
Installation d'une ventilation – 1 rue de la Fontaine	Cadiou Sourisse	893,95 € TTC
Aménagement de véhicule fourgon	Gaboury	955,54 € TTC
Panneaux et brides	Self signal	519,47 € TTC

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-068 - Budget assainissement collectif - durées d'amortissement

Le Conseil Municipal

DECIDE d'amortir les dépenses de travaux du budget assainissement collectif sur les durées suivantes:

- travaux d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € 3 ans
- travaux d'un montant de 5 000 € à 20 000 € 5 ans
- travaux sur les réseaux 20 ans
- travaux Station d'épuration 50 ans

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-069 - Réhabilitation ancienne mairie, ancienne école - maîtrise d'oeuvre - avenant

Considérant qu'une erreur matérielle a été faite dans la rédaction de l'acte d'engagement faisant état d'une tranche conditionnelle.

Le Conseil Municipal

AUTORISE Madame le Maire à signer un avenant n°1 précisant qu'il corrige une erreur matérielle et qu'il n'y a pas de tranche conditionnelle au marché de maîtrise d'oeuvre.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-070 - Décisions modificatives n°2

Vu la délibération n°16-025 du 24 mars 2016 approuvant le Budget Primitif 2016 (budget principal) ;

Vu l'avis de la commission « finances » ;

Considérant la nécessité de procéder aux virements de crédits tels que figurant dans le tableau ci-dessous pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations comptables et financières indispensables à l'activité de la commune;

Le Conseil Municipal

VOTE les décisions modificatives n°2 suivantes :

Budget principal

article 2051 + 3 500 €

article 2111-23 - 3 500 €

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-071 - Salle des sports - subvention Région

Vu l'avis du Comité Unique de Programmation du 6 novembre 2015,

Le Conseil Municipal

APPROUVE le projet de rénovation de la salle des sports;

APPROUVE le plan de financement suivant:

Dépenses		Recettes	
Etudes et diagnostics	10 840	Région - Contrat de partenariat	68 724
Architecte	26 400	Etat - Reserve parlementaire	10 000
Travaux	650 000	Département	128 787
		Autofinancement	479 729
Total	687 240	Total	687 240

SOLLICITE une subvention de la Région Bretagne dans le cadre du contrat de partenariat Europe-Région.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-072 - Convention TAP - Pêle mêle - année scolaire 2016-2017

Le Conseil Municipal

AUTORISE Madame le Maire à signer la Convention avec l'Association Pêle Mêle Sports et Loisirs pour la mise à disposition de personnel pour les TAP (année scolaire 2016-2017).

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-073 - Effacements de réseaux rue de la Fontaine - Convention locale pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange

Le Conseil Municipal

AUTORISE Madame le Maire à signer la Convention pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-074 - Acquisition de la parcelle AB 1075 - foyer Saint Marse

Vu la proposition de l'Association Immobilière de Rennes et d'Ille-et-Vilaine de vendre le bâtiment dit "Foyer St Mars" ou patronage situé 39 rue de la Fontaine,

Vu l'avis des domaines,

Vu l'avis de la commission "Finances",

Le Conseil Municipal

DECIDE

- d'acquérir la parcelle AB 1075, propriété de l'Association Immobilière de Rennes et d'Ille-et-Vilaine au prix de 10 000 €;

- de confier la rédaction de l'acte à Me Le Comte, notaire à Louvigné de Bais,

- d'autoriser Madame le Maire à signer l'acte et toutes les pièces s'y rapportant,

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-075 - Vente parcelle H 865

Vu la demande d'acquisition de la parcelle H 865 par Monsieur Bertrand GAUTIER pour régulariser une situation existante,

Vu l'avis des commissions "Urbanisme" et "Finances",

Vu l'avis des domaines approuvant le prix proposé de 45€ le m² ;

Le Conseil Municipal

DECIDE de vendre la parcelle H 865 à Monsieur Bertrand GAUTIER au prix de 45 € le m2.
CONFIE la rédaction de l'acte de vente à Me LECOMTE, notaire à Bais ;
AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte correspondant à cette vente de terrain ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-076 - Vente de matériel - table chaude

Le Conseil Municipal

DECIDE de vendre à Monsieur Nicolas LECLERC, NL Traiteur, une table chaude de la cantine (inutilisée depuis plusieurs années) pour la somme de 300 €.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-077 - Ancienne poste - fixation du montant du loyer

Considérant le projet d'aménagement d'une boulangerie et d'un logement de fonction dans l'ancien bâtiment de la Poste rue de la Fontaine,
Vu l'avis des commissions "Bâtiments" et "Finances",

Le Conseil Municipal

FIXE le montant du loyer de l'ancien bâtiment de la Poste et du logement de fonction à 1 700 € HT par mois.

A l'unanimité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 0)

16-078 - Modification du tableau des effectifs du personnel - création de poste - augmentation du temps de travail

Vu l'avis de la commission « personnel » ;

Le Conseil Municipal

DECIDE de modifier le tableau des effectifs comme suit :

fonctions			date d'effet
Comptable - agent d'accueil	Adjoint administratif territorial de 2ème classe	de 17h30 à 20h00 semaine	01/09/2016

Service cantine - périscolaires	Adjoint technique territorial de 2ème classe	Création 7/35ème	01/09/2016
Service cantine - périscolaires	Adjoint technique territorial de 2ème classe	Augmentation du temps de travail de 10,20/35ème à 19/35ème (accord de l'agent)	01/09/2016

A la majorité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 1)

Séance levée à 22 heures